

Chapitre 1: Les nombres complexes

1 Notion de nombre complexe

Définition:

- on admet l'existence d'un nombre imaginaire noté i vérifiant $i^2 = -1$.
- un nombre complexe est de la forme $a + bi$ avec a et b réels.
- l'ensemble des nombres complexes est noté \mathbb{C} .

Remarque:

Tous les nombres réels sont des nombres complexes.

Théorème:

Tout nombre complexe s'écrit de manière unique sous la forme $a + ib$ où a et b sont deux nombres réels.

Remarques:

- Cette écriture $a + ib$, $a \in \mathbb{R}$ et $b \in \mathbb{R}$, s'appelle la forme algébrique du complexe.
- x s'appelle la partie réelle du complexe. Si $z = a + ib$, alors on note $Re(z)$ la partie réelle de z et $Re(z) = a$.
- y s'appelle la partie imaginaire du complexe. Si $z = a + ib$, alors on note $Im(z)$ la partie imaginaire de z et $Im(z) = b$.

Propriété:

Deux nombres complexes sont égaux si et seulement s'ils ont même partie réelle et même partie imaginaire.

Remarques:

Des nombres complexes particuliers.

- z est réel si et seulement si $Im(z) = 0$.
- z est un imaginaire pur si et seulement si $Re(z) = 0$.

2 Opérations dans \mathbb{C}

Définition:

Si $z = a + bi$ et $z' = a' + b'i$ avec a, b, a' et b' réels, on définit :

$$z + z' = (a + a') + (b + b')i \text{ et } zz' = (aa' - bb') + (ab' + a'b)i.$$

Ces deux opérations possèdent les mêmes propriétés que dans \mathbb{R} . En pratique, il suffit d'appliquer les propriétés de calcul usuelles en remplaçant i^2 par -1 .

Définition:

Si z est un nombre complexe non nul, il existe un unique complexe z' tel que $zz' = 1$. Ce nombre complexe z' est appelé inverse de z et noté $\frac{1}{z}$.

Remarque:

$$\frac{1}{a + bi} = \frac{a - ib}{a^2 + b^2}$$

Définition:

Si z' est non nul, on définit le quotient $\frac{z}{z'}$ par $\frac{z}{z'} = z \times \frac{1}{z'}$.

3 Conjugué

Définition:

Soi $z = a + bi$ avec a et b réels. Le nombre complexe conjugué de z , noté \bar{z} , est le nombre complexe $a - ib$.

Propriété:

Pour tous complexes z et z' :

$$\overline{z + z'} = \bar{z} + \bar{z}'$$

$$\overline{zz'} = \bar{z}\bar{z}'$$

$$\overline{\frac{1}{z}} = \frac{1}{\bar{z}} \text{ si } z \neq 0$$

$$\overline{\frac{z}{z'}} = \frac{\bar{z}}{\bar{z}'} \text{ si } z' \neq 0$$

$$z\bar{z} = (Re(z))^2 + (Im(z))^2$$

$$z + \bar{z} = 2Re(z)$$

$$z - \bar{z} = 2iIm(z)$$

$$\overline{(\bar{z})} = z$$

$$(\bar{z})^n = \overline{z^n} \text{ pour tout entier } n \text{ non-nul}$$

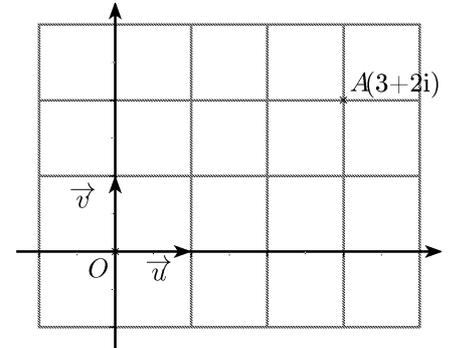
Propriété:

Un nombre complexe z est réel si et seulement si $z = \bar{z}$.

Il est imaginaire pur si et seulement si $z + \bar{z} = 0$.

4 Représentation d'un nombre complexe par un point du plan

Dans ce paragraphe, le plan est muni d'un repère orthonormé direct $(O; \vec{u}, \vec{v})$ et est appelé plan complexe.



Définition:

- Á tout nombre complexe $a + ib$, où a et b sont réels, on associe le point $M(a; b)$ appelé point image de $z = a + ib$.
- Réciproquement, à tout point $M(a; b)$ on associe le nombre complexe $a + ib$ appelé affixe de M . On note alors $M(a + ib)$.

5 Module, argument, forme trigonométrique

Dans ce paragraphe le plan complexe est muni d'un repère orthonormé $(O; \vec{u}, \vec{v})$.

Repérages cartésien et polaire :

Dans le plan complexe, un point M d'affixe $a + ib$ distinct de O peut être repéré par ses coordonnées cartésiennes $(a; b)$ ou par un couple $(r; \theta)$ de coordonnées polaires avec $r = OM$ et $\theta = (\vec{u}; \overrightarrow{OM})$. On a

$$\begin{cases} a = r \cos \theta \\ b = r \sin \theta \end{cases} \quad \text{et} \quad \begin{cases} r = \sqrt{a^2 + b^2} \\ \cos \theta = \frac{a}{r} \\ \sin \theta = \frac{b}{r} \end{cases}$$

A) Module d'un nombre complexe

Définition:

Si M est un point du plan complexe d'affixe z alors la distance OM est appelée module du nombre complexe z , noté $|z|$.

Le module de z , d'écriture algébrique $a + ib$ est donc le nombre réel positif défini par $|z| = \sqrt{a^2 + b^2}$

Remarques:

- Si a est un nombre réel, le module de a est égal à la valeur absolue de a .
- $|z| = 0$ équivaut à $z = 0$ car $OM = 0$ équivaut à $M = O$.
- $z\bar{z} = a^2 + b^2 = |z|^2$

B) Arguments d'un nombre complexe non nul

Définition:

Dans le plan complexe, soit z un nombre complexe non-nul de point image M .

On appelle argument de z et on note $arg(z)$, toute mesure en radians, de l'angle orienté : $(\vec{u}; \overrightarrow{OM})$.

Remarques:

- Un nombre complexe non nul a une infinité d'arguments, si θ est l'un d'entre eux, tout autre est de la forme $\theta + k2\pi$ avec $k \in \mathbb{Z}$.
- On note $\arg(z) \equiv \theta \pmod{2\pi}$ ou plus simplement $\arg(z) = \theta$.
- Pour un nombre réel a : $\arg(a) \equiv 0 \pmod{2\pi}$
- Pour z imaginaire pur : $\arg(z) \equiv \frac{\pi}{2} \pmod{2\pi}$ ou $\arg(z) \equiv -\frac{\pi}{2} \pmod{2\pi}$

C) Forme trigonométrique d'un nombre complexe non nul**Propriété:**

Tout nombre complexe z non nul peut s'écrire sous la forme $z = r(\cos \theta + i \sin \theta)$ avec $r = |z|$ et $\theta = \arg(z)$
 Cette écriture est appelée forme trigonométrique de z .

Remarques:

- Pour z de forme algébrique $a + ib$ on a : $r = \sqrt{a^2 + b^2}$; $\cos \theta = \frac{a}{r}$; $\sin \theta = \frac{b}{r}$.
- Attention la forme trigonométrique n'est pas unique.

Propriété:

$z = z' \iff |z| = |z'|$ et $\arg(z) \equiv \arg(z') \pmod{2\pi}$.

D) Propriétés du module et des arguments.

Dans tout ce paragraphe z et z' sont deux nombres complexes.

Théorème:

$|\bar{z}| = |z|$ et $\arg(\bar{z}) \equiv -\arg(z) \pmod{2\pi}$.

Théorème:

$|zz'| = |z||z'|$ et $\arg(zz') \equiv \arg(z) + \arg(z') \pmod{2\pi}$.

Conséquences : Pour tout entier naturel non-nul n ; $|z^n| = |z|^n$ et $\arg(z^n) \equiv n \arg(z) \pmod{2\pi}$.

Théorème:

Si $z' \neq 0$; $|\frac{z}{z'}| = \frac{|z|}{|z'|}$ et $\arg(\frac{z}{z'}) \equiv \arg(z) - \arg(z') \pmod{2\pi}$.

Conséquences : Pour $z \neq 0$; $|\frac{1}{z}| = \frac{1}{|z|}$ et $\arg\left(\frac{1}{z}\right) \equiv -\arg(z) \pmod{2\pi}$

6 Résolution des équations du second degré**Propriété:**

Pour tous complexe z et z' , $zz' = 0$ si et seulement si $z = 0$ ou $z' = 0$.

Propriété:

Soient a , b et c des nombres réels tels que $a \neq 0$.

l'équation $ax^2 + bx + c = 0$, de discriminant Δ admet :

- deux solutions réelles $\frac{-b - \sqrt{\Delta}}{2a}$ et $\frac{-b + \sqrt{\Delta}}{2a}$ si $\Delta > 0$.
- une solution réelle double $-\frac{b}{2a}$ quand $\Delta = 0$.
- deux solutions complexes $\frac{-b - i\sqrt{-\Delta}}{2a}$ et $\frac{-b + i\sqrt{-\Delta}}{2a}$ quand $\Delta < 0$.